LE DEPART DE LEVRS Majeſtez de la ville de Bordeaux; Auec les particularitez de ce qui s'eſt paſſé en leur ſejour dans ladite ville depuis la Declaration: Enſemble le reſtabliſſement des Officiers qui s'eſtoient retirez.

en 8 ve

Auec les aduantages de l'armée du Roy dans la Champagne & dans la Lorraine.

1650

EN fin leurs Majeſtez arriueront le 30. du preſent mois du courant d'Octobre à Fontainebleau, & y paſſeront les Feſtes de la Touſſainct, pour apres reuenir dans la ville de Paris. Ils ſont partis de Bordeaux le Samedy 15. dudit mois, les peuples les auoient en telle admiration qu'ils n'ont peu voir leur départ ſans jetter des larmes. Ils vinrent coucher la premiere iournée à Blaye, la ſeconde à Mirambeau, la troiſiéme à Xaintes, & continuëront inceſſamment leur voyage pour Paris. Le Courier de ladite ville de Bordeaux qui eſt arriué ce Dimanche matin 23. du courant en cette ville de Paris, a dé-ja laiſſé leurs Maieſtez en la ville de Poictiers.

Chacun a eſté aſſez informé auec combien d'acclamations publiques, leurs Maieſtez auec toute la Cour, furent receuës en cette ville. Les rauiſſements furent ſi extraordinaires, qu'il ſembloit que ce peuple n'euſt iamais eu aucune aduerſion contre perſonne. Toutes leurs paſſions ne tendoient qu'à ſe rauir & ſe rendre dignes de l'entrée du Roy par tous les moyens dont ils peurent s'aduiſer, & ce auec tant de ioye & d'ingenuité, qu'ils ne reſpirent plus à preſent que d'expoſer leur ſang & leur vie pour diſputer à qui que ce ſoit, la qualité des plus fideles ſubjets & ſeruiteurs.

Le Roy recognoiſſant l'extreme ſatisfaction qu'ils auoient de voir ſa Maieſté, & conſiderant que ce peuple ne diſcontinuoit point de venir en affluence pour luy témoigner leur hómage & ſeruitude, ſadite Maieſté comblée de leurs deuoirs, eut la bonté de ſe promener à cheual par la ville, accompagnée de toute ſa Cour, & apres ſe rendit dans l'Hoſtel du Conuoy de Bordeaux, auquel lieu les Iurats auoient inuitez leurs Maieſtez dés le iour precedent. Ils y auoient preparé vn beau feu d'artifice, lequel auec les continuels applaudiſſements de ce peuple, furent fort aggreables à leurs Maieſtez. Monſieur Marin Intendant des Finances de France, & l'vn des plus vertueux des hómes y auoit fait preparer grand nombre de Baſſins en Pyramides de viandes & de fruits tres-rares pour leurſdites Maieſtez, qui eſtoient alors accompagneez de Mademoiſelle, de ſon Eminence, & des Principaux de la Cour.

Incontinant

RBC/NcU

Incontinent que leurs Majeſtez furent arriuez en ladite Ville, les Iurats ayant eſté preſentez par l'Ayde des Ceremonies à Monſieur Frere vnique du Roy, à Mademoiſelle & à ſon Eminence, ils leur firent des preſens de confitures, hypocrats, odeurs & couleurs, auec force flambeaux de cire blanche.

Le Maiſtre deſdites Ceremonies ayant porté quelques ordres au Parlement, le meſme iour tous Meſſieurs les Preſidens au Mortier, quatre Conſeillers de la grand' Chambre, & deux de chacune Chambre des Enqueſtes furent deputez vers leurs Majeſtez, pour receuoir leurs commandemens ſur le Reſtabliſſement des Officiers de ce Parlement qui s'eſtoient retirez de la Ville deuant les mouuemens, où Monſieur le Comte de Seruient leur fiſt entendre les volontez du Roy, auec des raiſonnemens dignes d'vn grand Miniſtre d'Eſtat.

Meſſieurs les Deputez dudit Parlement furent auſſi preſentez à Monſieur Frere vnique du Roy, & à Mademoiſelle, la parole fuſt portée par le Preſident Dafis. Tous les autres Corps de ladite Ville, tant Eccleſiaſtiques que Seculiers en firent de meſme, & la parole fuſt auſſi portée par les principaux d'entr'eux. Ils auoient veu le iour precedent ſon Eminence.

La Reyne ayant fait ſes deuotions aux Carmelites, Monſieur l'Eueſque de Dol preſcha en la grande Egliſe deuant leurs Majeſtez qui eſtoient accompagnées de Monſieur, de Mademoiſelle, de Meſſieurs les Cardinaux Grimaldi & Mazarin, & de toute la Cour; Tous les Corps & Bourgeois de la Ville y eſtoient. Le ſujet de

696605

la Predication fuſt ſur la Paix, de l'authorité des Roys, & du deuoir des Subjets enuers leur Prince. Il preſcha à à ſon ordinaire auec tant d'eloquence & ſi doctement, qu'il tira des larmes des plus inſenſibles, auec des cris extraordinaires à la ſortie, de VIVE LE ROY.

Le iour d'apres qui fuſt le 10. du courant, ledit Maître des Ceremonies, preſenta à leurs Majeſtez vn ſecond Ambaſſadeur de Catalogne.

La plus grande partie de l'armée du Roy a acheué de décamper & défiler vers la Picardie & Champagne, & le reſte vers les autres armées de ſa Majeſté, & vne partie des Vaiſſeaux retournerent en mer.

Meſſieurs le Meuſnier & Bitault, Conſeillers & Deputez de cét Auguſte Parlement de Paris, eurent de leurs Majeſtez, vne fauorable Audience de congé pour leur retour. Ils ont trauaillé en cette rencontre ſi importante, auec vne ſi haute probité & ſuffiſance, que ſi le Roy a receu des ſatisfactions de leur prudente conduite, toute la Cour, la Ville de Bordeaux & la Prouince ne publient pas moins leur gloire & leur vertu.

Le 12. dudit mois leurs Maieſtez furent viſiter la belle Maiſon des Chartreux, fondée par le Cardinal de Sourdis, & le ſoir, la ville leur donna le Grand Bal, auec tous les ſoins imaginables & qu'on pouuoit attendre d'vn peuple qui ne reſpire plus la vie que pour ſe rẽdre agreable à leurſdites Maieſtez.

Comme ce retour à Paris eſtoit ſi ſouhaitté de toute la France, il faut croire auſſi que leurs Maieſtez à leur arriuée auront beaucoup de rauiſſemens des auantages de

leurs Armes dans la Champagne & dans la Lorraine, par sa valeur & conduite des Generaux, qui font déja bien recognoistre, que la fin de la Campagne donnera du repenty & du desauantage aux ennemis de cette Couronne.

En ces succez martiaux, Mr le Mareschal du Plessis-Praslin, donne tant de trauail par ses Postes & logemens, au gros de l'armée ennemie qu'il tiend toujours serrée, qu'elle souffre autãt par son adresse que par des cõbats. Mrs les Marquis de Villequier & de la Ferté-Seneterre en toutes rencontres se rendent Inuincibles par la grãdeur de leur cõduite & de leur courage, ledit sieur de Villequier a battu & renuersé tout ce qu'il a rencontré, il a depuis peu auec miracle secouru la Ville de Mouzon, Ledit Sr de la Ferté-Seneterre, qui ne sçauroit voir l'Ennemy sans combat, a defait les troupes du Comte de Ligneuille general des Troupes Lorraines, où onze cens Espagnols ont esté tuez ou fais prisonniers, & leur Canon & bagage gaignez. Monsieur le Comte de S. Geran n'a pas moins fait paroistre ses soins & sa valeur hereditaire, par la prise du Chasteau de Condemine en Bourbonnois. Bref on ne doit plus attendre à present que des felicitez & du bon-heur qui seront à iamais inseparables de leurs Majestez, puis qu'en toutes occasions ils considerent plus l'interest de leurs sujets, que leur prope satisfaction & repos.

FIN:

PAr Declaration du Roy verifiée en toutes les Cours Souueraines, Arrests du Conseil & de la Cour, il n'est permis qu'aux Imprimeurs ordinaires de sa Maiesté, d'imprimer & vendre tout ce qui concerne les affaires de sadite Maiesté, & defenses sont faites à tous autres de les entreprendre sur peine de faux, & de cinq cens liures d'amende, & autres peines plus amplement mentionnées par leurs Priuileges, mesme de prison contre les Imprimeurs & Colporteurs contreuenans.

RBC
NcU